

Le Carillon de l'Immaculée

Bulletin de la Fraternité Saint-Pie X sur Lourdes, Pau, Tarbes et la Vallée de Luchon
20, Chemin de l'Arrouza, 65100 Lourdes

Septembre 2024
n° 72

Editorial

Vie paroissiale et vie chrétienne

Bien chers fidèles,

C'est par ce modeste bulletin qui sera un lien avec vos prêtres, que je vous adresse ces premiers mots. Il reprend le titre du bulletin de celui de l'ancien Prieuré de Lourdes, 1 rue de Pau, intitulé *Le Carillon de l'Immaculée,* que j'ai connu en son temps, et qui carillonnait à tout vent dans notre belle région les gloires de Notre-Dame. A l'époque, nous collaborions avec des prêtres anciens, aujourd'hui disparus : les Pères Barcelone et Orbé, les abbés Portier, Sallaberry, Ardhouin, Tibur, etc. Les temps ont changé depuis 30 ans, mais la foi et la flamme qui animaient nos anciens demeurent…

Mon premier devoir est actuellement l'aumônerie des religieuses de la Congrégation des Petites Servantes de Saint Jean-Baptiste. Il n'en demeure pas moins que de nombreux fidèles sont présents, à Lourdes comme à Pau, et attendent certainement beaucoup des prêtres, M. l'abbé Laurent Pouliquen et moi-même, et ce à juste titre. Nous verrons peu à peu avec vous comment étendre l'apostolat, afin qu'il réponde aux besoins, mais c'est aussi une de mes priorités.

En attendant, quelques réflexions sur l'esprit paroissial que nous devons développer pour nos aumôneries, nos chapelles et nos Prieurés, qui, sans être canoniquement des paroisses, doivent leur ressembler le plus possible. C'était d'ailleurs la pensée de Mgr Lefèbvre en érigeant il y a maintenant 44 ans la FSSPX. De fait, l'Eglise a développé ses œuvres autour de l'église, traditionnellement implantée au centre du village. Elle rassemble les âmes qui s'y trouvent, enfants, parents, adultes, familles, et autrefois jusqu'aux Corps constitués.

Ces églises de pierres, construites de mains d'homme, sont à l'image de l'Eglise catholique, société parfaite instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut des âmes, à l'image également de l'Eglise triomphante du ciel… Dans l'église, tout est centré sur l'autel, le lieu du Saint-Sacrifice de la Messe. Dès lors, tout ce qui s'y déroule est orienté vers et pour la messe. Les baptêmes, les confessions, les autres sacrements qui y sont administrés, tous les actes liturgiques, y compris l'Office divin, tout est orienté vers et pour la Sainte-Eucharistie et donc la messe… Il en va de même des catéchismes, des cours de doctrine, des conférences, des cercles divers qui peuvent exister, de la chorale grégorienne ou polyphonique, des groupes d'enfants de chœur, de l'orgue, des œuvres pour les enfants, des collaborateurs si nécessaires qui viennent aider, même pour des tâches matérielles (ménage, tondre la pelouse, comptabilité, travaux divers, etc.). Tout doit coopérer au service divin et amener *in fine* les âmes à Notre-Seigneur.

Dans nos églises, les âmes viennent y trouver la grâce divine, qui les unit à Dieu, telles des *« pierre vivantes »* jointes les unes avec les autres et qui constituent l'édifice des églises. Là, les âmes trouvent la force missionnaire dont elles ont besoin pour grandir dans la vertu chrétienne et attirer par leur foi, leur espérance et leur charité, par leur exemple, les âmes à Notre-Seigneur.
Mais n'est-ce pas répondre à la parole de Notre-Dame à sainte Bernadette : ***« Venez ici en procession. »***

Abbé Patrick Verdet



Sommaire :

Editorial, p. 1

***Une déclaration à ne pas oublier*, par M. l'abbé Callier, p. 2, 3**

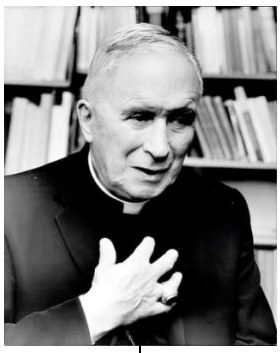
Paroles de N.D. à Ste Bernadette p. 4-5, 7.

***L'eau de Lourdes*, par l'abbé Pouliquen, p. 6.**

Renseignements, p. 8



1974 - *Une déclaration à ne pas oublier - 2024*



Au retour d'une visite à Rome, le 21 novembre 1974, M^gr^ Lefebvre rédige d'un seul trait de plume, sans rature, une admirable position de principe qu'il présente, le 2 décembre, à la communauté d'Ecône : *« C'est la position du séminaire et de la Fraternité depuis le début, mais en termes plus nets et définitifs, en raison de l'amplification de la crise ».* M^gr^ Lefebvre n'a pas même achevé la lecture de sa déclaration que les séminaristes applaudissent, conscients de vivre un instant capital. Le prélat, méprisant toute prudence humaine, a déclaré ouvertement la guerre, dans une vue de foi, à l'ensemble de la réforme postconciliaire. Cette déclaration va entrainer le simulacre de procès en 1975 et la première condamnation en 1976. Nous nous contenterons d'une rapide relecture accompagnée de quelques commentaires.

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

La déclaration s'ouvre sur une profession de foi, mue par la charité. Le prélat n'est pas poussé par un attachement sentimental, une préférence personnelle ou même une simple conviction cérébrale. C'est un attachement positif à la vérité éternelle qui fonde toutes les décisions, à Jésus-Christ Vérité.

- « *à la Rome catholique* » : Monseigneur professe son attachement inébranlable à la romanité, car c'est à Rome que réside le pape. Mais cette romanité doit être :

- « *gardienne de la foi catholique* » : avant tout, la hiérarchie a pour mission de protéger la vérité salvifique qui est le bien commun de l'Église.

- « *et des traditions nécessaires au maintien de cette foi* » : le latin à la messe, le port de la soutane, les rites liturgiques, les mœurs chrétiennes, ces traditions sont au service de la foi et en sont les gardiennes. Certes, elles ne relèvent pas directement de la foi ; elles constituent des remparts et des expressions nécessaires de la foi. L'abandon de ces traditions exposerait directement à la perte de la foi.

- « *à la Rome éternelle* » : les hommes d'Église sont « éternels » parce qu'ils ne sont que les maillons d'une chaîne de papes et d'évêques qui remontent à Notre Seigneur. Ils sont aussi éternels parce qu'ils transmettent un dépôt immuable de vérités qui participent à l'immutabilité de Dieu. Au contraire, les modernistes considèrent la vérité comme en évolution permanente : Cf. Pascendi de saint Pie X.



- « *maîtresse de sagesse et de vérité* » : cette vérité a un rapport vital avec la vie chrétienne. Elle conduit à une connaissance aimante et savoureuse de Dieu, mais aussi une sagesse pratique, qui permet d'ordonner toutes choses selon la Pensée de Dieu, comme par exemple la liturgie.

Cette indignation toute surnaturelle explique les conséquences qui suivent :

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes les Réformes qui en sont issues.

« Nous avons toujours refusé » : ce refus constant ne résulte pas d'un mouvement d'humeur, d'une émotion.

- « la Rome de tendance... » : le rejet ne porte pas seulement sur ce qui est moderniste mais aussi sur ce qui y tend : les modernistes souffrent d'un état d'esprit, d'une disposition difficile à cerner : saint Pie X dénonce l'état d'esprit fuyant des modernistes. Les principaux symptômes sont le langage flou, la nostalgie du monde et le rêve d'une réconciliation avec lui, les expressions qui édulcorent la vérité, qui la diminuent, le parti pris de ne jamais condamner : le discours d'introduction au concile l'illustre bien. Tout cela forme une religion incolore, sans saveur, qui veut plaire à tous, mais qui est finalement méprisée par les mondains à cause de sa servilité.

Le mot « tendance » se rapporte à « tendre à » : cela suggère un but à atteindre. Ici, Monseigneur considère dans les autorités romaines ce qu'elles veulent, le point d'aboutissement visé des réformes. Le recul de 50 ans ne fait que confirmer les inquiétudes de M^gr^ Lefebvre : les novateurs ont même dépassé ce qui était envisagé !

- « *qui s'est manifestée* » : M^gr^ Lefebvre ne sombre pas dans le jugement téméraire. Les signes sont suffisants. Par exemple lors du discours de clôture on pouvait entendre : « Nous plus que quiconque nous avons le culte de l'homme ». Cette volonté s'est incarnée dans les textes du concile et « dans toutes les réformes qui en sont issues ». Monseigneur ne dénonce pas ici les « abus », mais bien le Concile Vatican II lui-même et les institutions officielles, les hommes qui s'en réclament.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Eglise, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du Libéralisme et du Protestantisme condamnés maintes fois par le Magistère solennel de l'Eglise.

- « ont contribué et contribuent encore » : tous les errements ne relèvent pas du concile ; il y aussi l'influence du monde. Cependant toute cette évolution s'insère dans un mouvement d'ensemble.

- « *à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse* » : cette révolution attaque l'Eglise en son cœur (messe, sacrement, vie religieuse) et non des aspects secondaires.

- « *à la démolition…, à la ruine…, à l'anéantissement…, à la disparition…* » : la répétition de ces termes expressifs souligne la profondeur de la destruction.



- « ***un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du Libéralisme et du Protestantisme*** » **:** des doctrines nouvelles ont été substituées à la doctrine traditionnelle.

- « ***Condamné maintes fois*** » : c'est le magistère de l'Eglise de toujours, c'est la Rome éternelle, c'est la voix même du Christ à travers son Église qui nous confirme dans le rejet de ces nouveautés.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le Magistère de l'Eglise depuis dix-neuf siècles. S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-mêmes ou un Ange du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. Gal. I 8.

Les prélats n'ont d'autorité que pour protéger, diffuser la foi intègre. Dès qu'ils s'écartent de cette voie, ils détruisent leur autorité. Le refus s'impose non seulement si l'on nous forçait à abandonner la foi, mais même seulement à lui faire perdre de sa vigueur, de sa fermeté.

Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des Dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Eglise.

- « ***et si une certaine contradiction…*** » : l'Eglise impose à ses enfants non seulement de rejeter les hérésies formelles et indubitables, mais encore les propositions qui « sentent l'hérésie », qui « favorisent l'hérésie », qui « offensent les oreilles de la piété ». En particulier nous ne pouvons adopter les manières nouvelles d'exprimer les dogmes c'est-à-dire par un langage tributaire des nouvelles philosophies.

- « nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Eglise » *:* nous avons là un écho au *Commonitorium* de saint Vincent de Lérins en 430 *: « Dans l'Eglise catholique elle-même, il faut veiller avec grand soin à ce que l'on tienne ce qui a été cru partout, toujours et par tous. Cela est en effet vraiment et proprement catholique. »*

- « ***Nous faisons la sourde oreille*** » : la parole des modernistes est dangereuse. Une fois la destruction constatée, il est inutile et imprudent de continuer à les écouter.

On ne peut modifier profondément la 'lex orandi' sans modifier la 'lex credendi'. A Messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Eglise charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au Magistère de toujours.

Toutes les composantes de la révolution sont indissolublement liées : refuser l'une entraîne la nécessité de refuser l'autre : liturgie, faux magistère, etc. S'efforcer de sauver la liturgie traditionnelle tout en faisant des compromis sur la doctrine en acceptant Vatican II et les réformes subséquentes est une incohérence. Telle est la triste situation des communautés dites *Ecclesia Dei*.

Cette réforme étant issue du Libéralisme, du Modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. La réforme constitue un tout cohérent. Tout, dans Vatican II est infecté par le venin du néo-modernisme. Ce qui peut être vrai dans les textes novateurs est instrumentalisé, ils sont intégrés dans un tout, dans un mouvement révolutionnaire.

Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit. On ne peut se mettre sous l'influence délétère de ceux qui soutiennent cette Réforme.

La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme. C'est pourquoi, sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du Magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Eglise catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

Cette déclaration s'achève sur une note de profonde paix surnaturelle, inspirée par les vertus théologales. En effet, par la foi, M[gr] Lefebvre sait que rien n'échappe à la Providence. Par l'espérance, il marche en s'appuyant sur Dieu et non sur les stratagèmes humains. Par la charité, il désire avant tout le bien commun surnaturel de l'Eglise. En temps de crise, l'affirmation fidèle et paisible de la vérité alliée à la prière est le seul remède à notre portée, pour les maux de l'Eglise.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Eglise, par l'Eglise de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de Saint Joseph, de Saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Eglise Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les fidèles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto. Amen.

Abbé Christophe Callier



CARNET PAROISSIAL

Ont été baptisés : A Pau : le 14 janvier 2024, Olivia Ferreira da Costa ;
A Lourdes : le 30 mars, Marc Pitre ; le 13 avril, José Matias Fuin-Lorenzo ;
le 9 mai, Pierre Martel ; le 4 août, Maria Moreno.
A reçu la sépulture ecclésiastique : Georges Guionie, le 27 mai.
Se sont unis devant l'Eglise, Thomas Roger et Clara Celotto (à Toulouse), le 27 juillet.





Paroles de Notre Dame à sainte Bernadette

Les dix-huit apparitions à Lourdes

Entre le 11 février 1858 et le 16 juillet 1858, en la fête de N.D. du Mont-Carmel, la sainte Vierge apparut **18 fois** à sainte Bernadette à la grotte de Massabielle.

Les paroles de Notre Dame ont été rapportées par sainte Bernadette dans des récits oraux et des narrations écrites. D'une grande simplicité, limpidité et spontanéité, d'un langage souvent incorrect et empreint de dialecte, ils n'ont rien de chronologiques. Mère Dons, au nom de Bernadette, précisa au Père Cros : *« Sœur Bernadette assure que son récit est exact quant à la substance, sans tenir compte de la chronologie, attendu qu'elle ne connaissait pas des quantièmes du mois. »*

La chronique complète et détaillée des événements de Lourdes a donc été réalisée en s'appuyant sur des témoignages, des dépositions, des documents d'époque, mais elle s'inspire directement du récit des apparitions. Sainte Bernadette livre une sorte de synthèse des apparitions et les classe en trois catégories, sans tenir compte de la chronologie : les apparitions silencieuses, celles de contemplation et celles où Notre Dame parle pour exprimer ses quatre requêtes : retourner 15 fois à la grotte, dire aux prêtres de construire une chapelle sur le lieu des apparitions et d'y venir en procession, boire à la source et se laver, faire pénitence, avant de révéler son nom.

<u>Première apparition</u>, jeudi 11 février 1858 : apparition silencieuse.

Sainte Bernadette, qui s'est rendue avec sa sœur Marie, dite Toinette, et son une amie Jeanne Abbadie le long du Gave pour chercher du bois de chauffage et des os, de santé fragile, hésite à traverser l'eau glacée devant la grotte de Massabielle en raison de l'eau glacée. Elle rapporte, alors qu'elle enlève finalement ses bas pour traverser le Gave : *« J'entendis un bruit, comme s'il y avait du vent… Je levai la tête en regardant la grotte : Je vis une Dame habillée de blanc. Elle avait une robe blanche, un voile blanc, une ceinture bleue et une rose jaune sur chaque pied. »*



Bernadette tente alors de faire **le signe de la croix**, mais son bras retombe et la Dame lui montre comment bien le faire.



De retour chez elle, elle raconte ce qu'elle a vu. Sa mère lui interdit alors de retourner à la grotte, mais **une force intérieure l'attire**, et devant son insistance, sa mère finit par céder.

<u>Deuxième apparition</u>, dimanche 14 février, apparition silencieuse. Sainte Bernadette, arrivant à la grotte, se met à prier, et après une dizaine de chapelet, la Dame apparaît de nouveau. Pour s'assurer qu'elle n'a rien de maléfique, elle l'asperge maladroitement d'eau bénite qu'elle a amenée ! **La Dame sourit et incline la tête**. Une fois le chapelet terminé, elle disparaît.

<u>Troisième apparition</u>, le jeudi 18 février :

Sainte Bernadette rapporte : *« La 3e fois, le jeudi suivant, j'y fus avec quelques grandes personnes qui me conseillèrent de prendre du papier, de l'encre et de lui demander si elle avait quelque chose à me dire, d'avoir la bonté de mettre son nom par écrit ? »*

Dès que la Dame lui apparaît, Bernadette tend l'écritoire en lui demandant : ***« Voulez-vous avoir la bonté de mettre votre nom par écrit ? »***

Répondant au geste, la Dame prononce ces premières paroles :

— Ce n'est pas nécessaire.
— Voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant quinze jours ?
— Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre !

Bernadette acquiesce et se déclare touchée par le recours au vouvoiement et les paroles prévenantes: *« Qu'em parlo en patouès et quem dits bou. » « Elle me parle en patois et me dit vous. »*

Au cours des quinze jours suivants, les visions de Bernadette suscitent un intérêt et des spécula-

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)



tions remarquables au sein du village de Lourdes. Plusieurs témoins font remarquer qu'ils ressentent une atmosphère particulière pendant les visions de Bernadette. **Ils peuvent en effet voir son visage complètement absorbé, comme dans un autre monde.**

<u>Quatrième apparition</u>, vendredi 19 février, silencieuse et de courte durée. Bernadette se rend à la grotte avec un cierge béni et allumé, d'où la tradition du cierge à Lourdes.

<u>Cinquième apparition</u>, samedi 20 février. Désormais, Bernadette est accompagnée d'une foule de curieux. La Dame enseigne à Bernadette une prière personnelle. A la fin de l'apparition, une grande tristesse s'empare de Bernadette.

<u>Sixième apparition</u>, dimanche 21 février : Une centaine de personnes accompagne Bernadette. Ensuite, le commissaire Jacomet, septique, l'interroge sur ce qu'elle a vu. Bernadette ne parle que d'*Aquerô*, *cela*.

<u>Septième apparition</u>, mardi 23 février : Une foule toujours plus importante se déplace. La Dame dévoile à Bernadette un secret *« rien que pour elle »*.

<u>Huitième apparition</u>, mercredi 24 février : Bernadette est en extase et la joie et la tristesse alternent sur son visage. Elle marche sur les genoux vers l'intérieur de la grotte, baise la terre et prend un attitude d'écoute. La Dame lui a confié un message public.

Le soir, Bernadette rapporte : ***« Aujourd'hui Aquerô a prononcé un mot nouveau : « Pénitence, pénitence, pénitence ! »*** *Puis elle ajoute :* ***« Allez baiser la terre en pénitence et priez Dieu pour les pécheurs. »*** Et j'ai répondu ***Oui.* ».**



<u>Neuvième apparition</u>, 25 février : Cette fois, 300 personnes sont présentes.

*« Un jour, Elle me dit d'**aller boire à la fontaine et de m'y laver.** Ne voyant pas de fontaine, je me dirigeai vers le Gave, mais la vision me dit que **non** et elle me fit en même temps signe avec le doigt d'aller sous le rocher… Elle me dit aussi de **manger une herbe** qui se trouvait au même endroit. »*

— « Allez boire à la fontaine et vous y laver. »
— « Allez manger cette herbe qui est là. »

Bernadette se met alors à creuser à mains nues dans un terrain boueux au fond de la grotte et boit quelques gouttes de cette eau boueuse. *« Je n'y trouvai qu'un peu d'eau vaseuse. Au quatrième essai je pus boire »,* rapportera-t-elle. La Dame lui demande aussi de manger des herbes folles. Pour les témoins de la scène, il s'agit d'un acte repoussant. Bernadette a le visage couvert de boue, et beaucoup reviennent consternés…

A la foule qui demande : *« Sais-tu qu'on te croit folle de faire des choses pareilles ? »,* sa seule réponse est : ***« C'est pour les pécheurs. »***

Cependant, les jours suivants, de l'eau commence à jaillir de l'endroit où Bernadette a creusé. Après cet événement, la grotte suscite de plus en plus la curiosité des habitants de la ville et dans les alentours

<u>Dixième apparition</u>, samedi 27 février. 800 personnes sont présentes. L'apparition reste silencieuse. Bernadette boit l'eau de la source et effectue les gestes de pénitence demandés par la Dame… La foule en fait autant…

<u>Onzième apparition</u>, dimanche 28 février. Plus de mille personnes assistent désormais,. Bernadette refait les mêmes gestes que les jours précédant. Elle prie, embrasse la terre et rampe sur les genoux pour faire pénitence. Ensuite, elle est conduite devant le juge qui menace de l'emprisonner.

<u>Douzième apparition</u>, lundi 1er mars : 1500 personnes accompagnent Bernadette, dont pour la première fois un prêtre, malgré l'opposition prononcée.



(Suite page 6)



(Suite de la page 5)

Ce matin-là, Catherine Latapie, qui a deux doigts de la main droite « pliés et paralysés » les trempe dans l'eau de la source et ils retrouvent leur mobilité. Première des « 7 guérisons de 1858 » reconnues miraculeuses quatre ans plus tard par Mgr Laurence, évêque de Tarbes.

Treizième apparition, mardi 2 mars : La foule est encore très importante. La dame

— « Allez dire aux prêtres qu'on y vienne en procession et qu'on y bâtisse une chapelle. »

Bernadette s'empresse alors d'aller trouver l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, avec deux de ses tantes parce qu'elle a un peu peur. Celui-ci, dubitatif, ne veut savoir qu'une chose, le nom de la Dame, et il ajoute que si la Dame veut une chapelle, qu'elle fasse fleurir l'églantier de la Grotte… en plein hiver !

Quelques jours avant le jeudi 4 mars, **Bernadette reçoit 4 secrets.** Dans le 2e interrogatoire mené par le Procureur Dutour, elle affirme avoir révélé le premier au curé de la paroisse : Construire une église, etc., mais elle ajoute devoir se taire sur les trois autres, car : *« Il m'a été défendu par Aquerô de les révéler à qui que ce soit. Mais je puis dire qu'ils n'ont rien de terrible, qu'ils ne regardent que moi. »*



L'abbé Peyramale et Bernadette
détail d'un vitrail dans l'église du Sacré-Cœur à Lourdes

Quatorzième apparition, mercredi 3 mars : 3000 personnes entourent Bernadette qui arrive à la Grotte le matin, mais le Dame n'apparaît pas. Dans l'après-midi, elle se sent mue intérieurement et s'y rend à nouveau. La Dame apparaît, et Bernadette lui demande à nouveau son nom, mais celle-ci répond par un simple sourire et réitère sa demande d'une chapelle.

Le curé lui redit : *« Si la Dame désire vraiment une chapelle, qu'elle dise son nom et qu'elle fasse fleurir le rosier de la Grotte. »*



Quinzième apparition, jeudi 4 mars : La foule compte désormais 8000 personnes rassemblées devant la grotte et qui attendent un signe, un miracle. La vision est silencieuse, et Bernadette prie dans la grotte en silence. Elle entraîne la foule dans sa prière.

Pendant les 20 jours qui suivent cette apparition, Bernadette ne ressent plus cet irrésistible désir de se rendre à la Grotte et n'y vient plus.

Seizième apparition, jeudi 25 mars : La Dame, en se montrant à Bernadette, levant ses yeux au ciel et joignant ses mains, **révèle enfin son nom** :

— « Je suis l'Immaculée Conception. »

Bernadette témoigne : *« Elle leva les yeux au ciel, joignant en signe de prière ses mains qui étaient tendues et ouvertes vers la terre, et me dit : **« Que soy era immaculada councepciou »**.*

Bernadette se précipite alors chez son curé tout en répétant incessamment les mots de la **Vierge** dont elle ignore la signification. A l'époque, elle ne connait pas encore cette expression théologique qui fait référence au dogme promulgué quatre ans auparavant, en 1854, par le **Pape Pie IX,** qui en a fait une vérité de foi catholique. A ces mots, le curé septique reconnaît la véracité des apparitions et en sera désormais le plus grand soutien.

Dix-septième apparition, mercredi 7 avril : Bernadette se rend très tôt à la grotte apportant à la main un cierge allumé confié par une dame. Pendant qu'elle prie, le cierge très lourd descend de sa main au point que la flamme enveloppe sa main gauche. La foule médusée assiste à la scène, mais Bernadette, imperturbable continue à converser avec « la belle Dame ». Le docteur Dozous, médecin, se trouve par curiosité dans la foule. Pendant une dizaine de minutes, il constate que Bernadette ne semble rien sentir. Il inspecte ses mains : aucune trace, aucune brûlure. Bouleversé il s'exclame : *« Je ne sais pas ce que tu vois, mais maintenant je crois que tu vois quelque chose ! »*

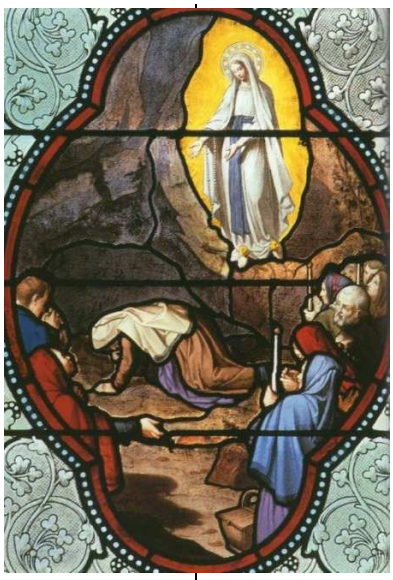
Dix-huitième apparition, jeudi 16 juillet 1858 : Ce jour-là, **Bernadette ressent l'envie de se rendre à la Grotte,** mais l'accès lui est interdit. Celle-ci est fermée par une palissade sur ordre préfectoral. Elle décide ainsi d'aller de l'autre côté du Gave et déclare : ***« Il me semblait que j'étais devant la grotte, à la même distance que les autres fois, je voyais seulement la Vierge, jamais je ne l'ai vue aussi belle ! »***

Bernadette n'aura plus d'autres apparitions.

Abbé Patrick Verdet

L'eau miraculeuse de Lourdes





Jean-Baptiste Estrade, fonctionnaire des impôts à Lourdes, est l'un des témoins authentiques des Apparitions. Il fut délégué observateur des événements de la Grotte par l'abbé Peyramale, curé de la ville. Il introduisit son témoignage de la 9e apparition le jeudi 25 février 1858 au cours de laquelle fut découverte la source miraculeuse, en écrivant : *« Le moment était venu où la Dame invisible allait faire éclater à la Grotte le premier trait de sa puissance. Le miracle se lit mais les spectateurs ne le comprirent pas ; il fut de même pour la plupart d'entre eux un sujet de désenchantement et de scandale. »*

Sainte Bernadette raconta elle-même comment s'est faite la découverte de l'eau miraculeuse : *« La vision me demanda d'aller boire à la fontaine et m'y laver. Ne voyant pas de fontaine, je me dirigeai vers le Gave, mais la vision me dit que non et elle me fit en même temps signe avec le doigt d'aller sous le rocher. »*

La suite de l'apparition a donné l'apparence de mouvements bizarres de la jeune extatique. Elle continue à raconter elle-même : *« J'y fus ; je ne vis qu'un peu d'eau sale, j'y portai la main. Je ne pus pas en prendre, je me mis à gratter le sable, après je pus en prendre. Pendant trois fois je l'ai jetée, à la quatrième fois je pus en boire. Ensuite la vision disparut et je me retirai. »*

L'attitude de Bernadette buvant l'eau boueuse de Massabielle, puis se lavant avec, choqua en effet une grande partie des personnes présentes qui l'a accusée d'être folle, mais Bernadette répondit : *« C'est pour les pécheurs. »*

Un document de la Commission d'enquête ecclésiastique ordonnée par Mgr Laurence, évêque de Lourdes, le 28 juillet 1858, résume la 9e apparition en donnant la pensée de l'Eglise : *« Si, en réalité, la source intarissable qui va se révéler sous des doigts timides n'a pas été créée à cette minute-là par un miracle de la Toute-Puissance, sa découverte n'en fut pas moins un divin prodige. »*

Lors de la construction du premier bâtiment en bois des piscines en 1862, Mgr Laurence déclara : *« L'absorption d'une eau bourbeuse qui salit le visage de Bernadette, le cri austère de Notre Dame, la veille :* « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » *(8e apparition), « Détachement, obéissance, humilité, redit dès ses premiers bruissements cette eau miraculeuse, qui, d'ailleurs, révèle une fois de plus au monde que par des moyens infimes de Dieu, quand il lui plaît, opère de grandes choses. »*

Jean-Baptiste Estrade conclut son témoignage : *« En résumé, la source de Lourdes a donc été créée quand Dieu créa toutes les sources ; mais la presque totalité de son débit resta cachée sous le sable comme un trésor destiné à faire briller, dans le temps, les munificences de la grâce divine. »*

Dès le soir du 25 février 1858, l'eau miraculeuse opère une première guérison. Le tailleur de pierres, Louis Bouriette, rendu à demi aveugle par un éclat de pierre, se rend à la grotte, se lave l'œil droit et retrouve la vue. S'ensuivront d'innombrables guérisons miraculeuses par l'eau de Lourdes. Sur 70 guérisons miraculeuses officiellement reconnues, 49 sont attribuées à l'eau miraculeuse. Ils ne faut donc pas les confondre avec les 7300 guérisons déclarées remarquables et enregistrées au Bureau Médical, dont 6396 sont attribuées à l'eau de Lourdes.

Mais ne nous méprenons pas sur cette eau miraculeuse de la Grotte. Elle ne contient pas de composants particuliers qui expliqueraient une action thérapeutique. Sa composition est comparable à celle de toutes les sources avoisinantes ; comme elles, elle est légèrement calcaire. Aussi sainte Bernadette avertit : ***« On prend (à tord) l'eau pour un médicament. Il faut avoir la foi, il faut prier : cette eau n'aurait pas de vertu sans la foi ! »***

Le samedi 18 janvier 1862, Mgr Laurence publia un mandement doctrinal par lequel il reconnaissait les apparitions de Lourdes. L'évêque souligna les guérisons extraordinaires : *« L'eau de Massabielle a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guérisons ont été obtenues par l'emploi d'une eau privée de toute qualité naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes qui en ont fait une rigoureuse analyse. Ces guérisons sont permanentes. Ces guérisons sont donc l'œuvre de Dieu. »*

Abbé Laurent Pouliquen



Horaires habituels des Messes et Offices

à Lourdes

Messe le dimanche : 9h00

Messes en semaine : 11h00 et quelquefois 7h30

Heure Sainte les jeudis de 20h30-21h30

Confessions : En semaine, sur demande (RDV), avant ou après les messes. Les samedis (10h15 à 10h55)
Le dimanche : 1/2h avant la messe

Catéchisme pour enfants : Voir avec les Sœurs

Catéchismes pour adultes : Mardi soir à **20h00** (hors vacances ; durée : pas plus d'une heure)...

à Pau

Messe le dimanche : 11h00

Messes en semaine : Se renseigner
En général les 1ers vendredi (18h30) et samedi du mois (8h30), et les grandes fêtes (18h30 en semaine)

Confessions : 1/2h avant les messes

Catéchisme pour enfants : Voir avec les abbés.

A Cierp-Gaud :

Messes les dimanches, se renseigner : 06.59.57.61.74

Pour recevoir les annonces par voie électronique

Le District de France, depuis quelques années, s'est doté d'une plateforme, ***Assoconnect***, qui sert à la fois à tenir un fichier des Prieuré, selon les règles en vigueur, à émettre des reçus fiscaux pour les dons et deniers du culte, et envoyer également en nombre des messages.

Pour les recevoir, il suffit de communiquer une adresse courriel valide, l'adresse courrier et les numéros de téléphone à l'adresse suivante : **65p.lourdes@fsspx.fr**

Fête de l'Immaculée Conception

170e anniversaire de la proclamation du dogme par Pie IX

Dimanche 8 décembre à Lourdes

- **Messe basse à 9h00**
- **Messe chantée à 10h30**
- **Kermesse des sœurs**

17h00 : *Salut suivi de la Procession, de la Maison Saint-Ignace à la Grotte*



Nous confions à vos prières le repos de l'âme de notre confrère, M. l'abbé Pierre Vignalou, (1936-2024),
qui a rendu son âme à Dieu le 15 septembre, muni des sacrements de l'Eglise, en la fête de N.D. des 7 Douleurs.

Dates à retenir à la Maison Saint-Ignace et à Pau :

- **Mardi 1er octobre :** 1er Cours de Doctrine Chrétienne à 20h30…
- **Samedis 12 octobre et 7 décembre :** Réunions du Tiers-Ordre de la FSSPX à Etcharry (10h00-16h00).
- **Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 octobre :** Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes.
- **Mardi 12 novembre,** messe de la fête de saint René, en l'honneur du Père fondateur des Petites Servantes de Saint-Jean-Baptiste, le R.P. de la Chevasnerie.
- **Dimanche 24 novembre :** Prédication sur les retraites de Saint-Ignace.
- **Mardi 26 novembre, 20h30 à la Maison Saint-Ignace :** Conférence sur ***la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX***, par l'abbé Verdet.
- **Dimanche 8 décembre**, fête de l'Immaculée Conception

A Pau, chapelle Saint-Maurice

Samedi 5 octobre : Conférence sur ***la liturgie de la Messe, source de vie spirituelle***, par l'abbé Verdet, après la messe de 8h30.

Samedi 7 décembre : Conférence sur ***la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX***, par l'abbé Verdet, après la messe de 8h30..

Messes lors des grandes fêtes de ce trimestre :

- Vendredi 11 octobre : Maternité de Notre-Dame.
- Samedi 2 novembre : Commémoration des fidèles défunts
- Mercredi 27 novembre, Médaille miraculeuse

Cercle M.C.F. à Tarbes : M. Delaporte, 06.69.90.99.93



Prieuré Sainte-Bernadette
22, rue de l'Arrouza
65100 LOURDES
☎ 09.67.24.28.50 - Courriel : 65p.lourdes@fsspx.fr
Pour joindre les sœurs : ☎ 05.62.92.57.60

Chapelle Saint-Maurice
3 - 5 rue Jean Jaurès
64000 PAU
(Contacts des prêtres à Lourdes)

